

# UNIVERSITÉ D'ARTOIS

#### LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L712-2 par lequel le président peut déléguer sa signature ;
- Vu les statuts de l'Université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 20 novembre 2020 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale MAMMONE à la présidence de l'université d'Artois;
- Vu l'arrêté en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020, nommant Madame Si Yan Jin, chargée de mission aux actions interculturelles, directrice de l'Institut Confucius;

## **ARRETE**

#### Article premier:

Délégation est donnée à Madame Si Yan JIN, Chargée de Mission aux actions interculturelles et directrice de l'Institut Confucius, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université d'Artois et dans la limite de ses attributions, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décisions, documents relevant des domaines suivants :

#### A. Domaine financier

Dans la limite des crédits ouverts aux centres financiers : 900RIICU.

- bons de commande,
- certifications du service fait valant ordre de payer,
- certificats administratifs, justificatifs de paiement et de constatation des recettes, prestations internes,
- états liquidatifs de frais correspondant aux ordres de mission en France,
- convocations de personnes extérieures à l'Université dans le cadre des activités pédagogiques et institutionnelles du service qui entraînent l'engagement des frais de déplacement ou de séjour,
- états d'heures d'enseignement prévisionnels et effectués dans le cadre des activités de l'Institut Confucius,

## B. Gestion des personnels

- ordres de mission en France (à l'exclusion des ordres de missions internationaux qui doivent recevoir le contreseing du président).

# Article 2:

Cette délégation prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin au plus tard au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire.

#### Article 3:

L'arrêté annule et remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

#### Article 5:

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 3 décembre 2020

La Chargée de Mission aux actions interculturelles. directrice de l'Institut Confucius

Publication sur le site web le : 18 102 12021

Publication sur l'intranet le : 181021 2021 Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 18/02/201 Pasquale MMONE